

## Avant-propos

Pour l'ensemble des analyses réalisées par les Laboratoires Nationaux de Référence (LNR) hébergés par l'Unité Virologie Immunologie Porcines (VIP), une interprétation des résultats obtenus avec les méthodes utilisées est définie dans les normes, notices de kit ou procédures correspondantes. Les avis et interprétations, conformes au paragraphe 7.8.7 de la norme NF EN ISO/CEI 17025 et basés sur la synthèse de l'ensemble des résultats concernant un prélèvement ou différents prélèvements d'un même animal ou d'un même élevage, sont émis par des scientifiques habilités et sont définis dans la procédure P.VIP.ESS.G5, consultable sur demande.

## Peste porcine classique (PPC)

Les principales origines de demande de diagnostic sont les suivantes :

- ✓ Enquête de sérosurveillance en abattoir mise en place par la Direction Générale de l'Alimentation (DGAI),
- ✓ Contrôles réguliers dans certains types d'élevages : sélection, multiplication à titre d'exemple,
- ✓ Détection de lésions caractéristiques sur les carcasses de porc à l'abattoir (inspection vétérinaire) ou au laboratoire, présence de signes cliniques évocateurs en élevage (éleveur, vétérinaire sanitaire),
- ✓ Enquête de sérosurveillance des maladies contagieuses chez les sangliers tués à la chasse,
- ✓ Découverte de cadavres de sangliers dans la nature (réseau SAGIR).

Les analyses de première intention (ELISA pour la sérologie et PCR pour la virologie) sont réalisées par les laboratoires départementaux agréés par la DGAI. Les échantillons à l'origine de résultats positifs ou douteux après analyses de première intention sont envoyés pour confirmation ou infirmation au laboratoire national de référence (LNR). Selon le type d'échantillons reçus et les commémoratifs dont il dispose, le LNR met en œuvre les essais adaptés. Dans un contexte hors suspicion, tout échantillon trouvé positif ou douteux en test ELISA PPC par un laboratoire départemental agréé sera dans un premier temps analysé au LNR à l'aide d'un kit ELISA différent de celui utilisé en première intention. En raison des communautés antigéniques importantes entre le virus de la PPC et les pestivirus des ruminants, les échantillons ayant donné des résultats positifs ou douteux lors de cette seconde analyse ELISA seront analysés par neutralisation virale différentielle PPC et Border Disease (BD).

Dans le cas de suspicion clinique ou lésionnelle (forte mortalité en élevage par exemple), le laboratoire agréé ou le LNR utilise des techniques d'analyses rapides de détection d'anticorps (ELISA) ou de génome viral (RT-PCR) complétées, en cas d'obtention d'un résultat douteux ou positif, d'une technique de référence comme la quantification des anticorps neutralisants le virus (pour la sérologie), ou l'isolement viral sur culture cellulaire (pour la virologie). Les analyses de Peste porcine africaine (PPA) sont toujours menées en parallèle, car le diagnostic clinique ne permet pas de faire la différence entre les deux maladies.

Maladie	Intitulé de la méthode	Références internes LNR
PPC	Recherche d'anticorps contre la peste porcine classique par la technique ELISA	Règlement d'exécution (UE) 2021/934 de la Commission du 9 juin 2021 établissant des mesures spéciales de lutte contre la peste porcine classique. <a href="#">JO L 204 du 10.6.2021, p. 18–38</a>  <a href="#">Manuel de diagnostic pour la peste porcine classique du LRUE</a>  Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres, OMSA, <a href="#">chapter 3.9.2</a> , May 2022.
	Recherche d'anticorps contre la peste porcine classique par la technique de neutralisation virale et immunochimie sur culture cellulaire (IF ou IP)	
	Détection d'anticorps contre la Border Disease par la technique de neutralisation virale et immunochimie sur culture cellulaire (IF ou IP)	
	Méthode pour la mise en évidence et l'identification des pestivirus sur culture cellulaire par immunofluorescence	
	Détection du génome du virus de la peste porcine classique par RT-PCR temps réel	

## Peste porcine africaine (PPA)

Cette maladie fait l'objet d'un plan de surveillance événementielle par la DGAI. Un diagnostic virologique et/ou sérologique est systématiquement mené en cas de suspicion clinique ou lésionnelle de Pestes Porcines, car ces deux maladies PPC et PPA peuvent présenter les mêmes manifestations cliniques. Dans le cadre du réseau SAGIR, une recherche de PPA est également réalisée sur les sangliers trouvés morts.

De plus, des analyses sérologiques peuvent être menées pour le compte des opérateurs lors des exportations de porcs.

Les analyses de première intention (ELISA pour la sérologie et PCR pour la virologie) sont réalisées par les laboratoires départementaux agréés par la DGAI. Les échantillons à l'origine de résultats positifs ou douteux après analyses de première intention sont envoyés pour confirmation ou infirmation au laboratoire national de référence (LNR). Selon le type d'échantillons reçus et les commémoratifs dont il dispose, le LNR met en œuvre les essais adaptés. Le LNR réalise une seconde analyse ; si un résultat douteux ou positif est obtenu par ELISA ou PCR, ce résultat doit être confirmé par une autre technique sérologique (IFMA) ou virologique (PCR de confirmation, puis isolement du virus sur culture cellulaire).

Maladie	Intitulé de la méthode	Références internes LNR
PPA	Recherche d'anticorps par la technique ELISA	Règlement d'exécution (UE) 2023/594 de la Commission du 16 mars 2023 établissant des mesures spéciales de lutte contre la peste porcine africaine et abrogeant le règlement d'exécution (UE) 2021/605. <a href="#">JO L 79 du 17/03/2023, p65-150</a>  <a href="#">Lignes directrices pour le diagnostic de la PPA</a> , LRUE  Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres, OMSA, <a href="#">chapter 3.9.1</a> , 2024
	Recherche d'anticorps par IFMA	
	Détection du génome du virus par PCR temps réel	
	Isolement viral sur culture cellulaire et identification par hémadsorption	